**PROGRAMME FORMATION | MÉTIERS –** *RÉFÉRENT CEPP*

***MÉTIERS – RÉFÉRENT CEPP***

*RÉPONDRE AUX NOUVELLES ÉXIGENCES SUR LES*

*CERTIFICATS D’ÉCONOMIE DE PRODUITS*

*PHYTOPHARMACEUTIQUES (CEPP)* BIOLOGIQUE

PRÉSENTATION | L’objectif de formation est de permettre aux référents CEPP des entreprises agréées pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels de répondre aux exigences de l’agrément en lien avec les certificats d’économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP).

|  |  |
| --- | --- |
| OBJECTIFS | À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :   * Comprendre le fonctionnement et l’historique du dispositif des CEPP, * Connaître le rôle du référent CEPP au sein de l’entreprise, * Être capable de réaliser le diagnostic CEPP, * Savoir remplir le plan stratégique CEPP et notamment les actions de type développement et promotion. * Être initié au dépôt de nouvelles fiches-actions CEPP |
| PRÉ-REQUIS | Aucun |
| PROGRAMME | **Jour 1 | 9h30-12h30 : Mettre en place le diagnostic et le plan stratégique CEPP**  Tour de table et positionnement  Rappel du dispositif des CEPP  Le rôle de référent CEPP  **Pause**  La mise en place du diagnostic CEPP   * Ce qu’il doit contenir * Comment le formaliser   La mise en place du plan stratégique de déploiement des CEPP   * Ce qu’il doit contenir * Les actions pouvant entrer dans le plan stratégique   **Pause déjeuner**  **Jour 1 | 14h – 17h30 : Les actions de type promotion et développement du plan stratégique**  La mise en place du plan stratégique de déploiement des CEPP : Ateliers (suite)   * Prévoir les actions de type développement et promotion * Comment le formaliser   **Pause**  La construction de nouvelles fiches-actions CEPP   * Parcours d’une proposition de fiche-action * Quelles actions peuvent faire l’objet de nouvelles fiches ? * Méthodologies d’élaboration d’une nouvelle fiche-action * Procédure de dépôt   **Test d’évaluation des acquis et évaluation de la formation** |
| PUBLIC | Référents entreprises soumises à l’agrément « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » et personnes travaillant en collaboration avec ces référents. |
| INTERVENANT | Formateur spécialisé avec expertise de terrain |
| RESPONSABLE DE FORMATION | Jonathan THEVENET |
| MODALITÉS  PÉDAGOGIQUES | * Combinaison de méthodes actives, interrogatives et affirmatives ; * Tour de table, échanges, mutualisation et apports théoriques ; * Travail sur des documents informatiques pour l’élaboration du diagnostic et du plan stratégique CEPP ; * Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; * Remise d’un livret stagiaire : synthèse des contenus de formation. |
| VALIDATION | * Test de validation des acquis de la formation sous forme de QCM * Attestation de formation |
| DURÉE | 1 journée (7 heures) |
| COÛTS ET MODALITÉS | * Un ordinateur portable est recommandé pour le suivi de cette formation. * Pour connaître toutes les conditions d’accessibilité **(y compris pour les personnes en situation de handicap)**, les délais d’accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter. |

**PROGRAMME FORMATION | MÉTIERS –** *RÉFÉRENTS CEPP*